

## 2019, année franco-allemande : la Chambre de commerce franco-allemande et l'académie d'Amiens signent une Convention de partenariat

Lundi 14 janvier 2019

Espace scolaire Condorcet - SAINT-QUENTIN (02)

Lundi 14 janvier, accueillis par l'équipe de direction de l'espace Condorcet, à Saint-Quentin, **la rectrice Béatrice CORMIER et Jörn BOUSSELMI, Directeur de la Chambre Franco-Allemande de Commerce et d'Industrie**, ont procédé à la signature d'une **convention de partenariat** en présence de Nikolaus MEYER LANDRUT, Ambassadeur d'Allemagne en France et de Béatrice ANGRAND, Secrétaire Générale de l'Office Franco-Allemand de la Jeunesse.

Techniquement, cette convention permettra aux élèves de l'académie d'accéder à la plateforme Ecoles-Entreprises mise en ligne par la Chambre, de manière à **faciliter leurs recherches de stages, d'apprentissages et de mobilité outre-Rhin** : <https://www.ee-francoallemand.com/fr>. Plus symboliquement, cette convention est le signe d'une volonté de **renforcer la coopération entre l'académie d'Amiens et l'Allemagne**, dans la lignée du célèbre Traité de l'Elysée, dont le 55<sup>ème</sup> anniversaire sera bientôt célébré.

### Coopération franco-allemande : vers un nouveau Traité de l'Elysée

Le 22 janvier 1963, le général de Gaulle et le chancelier Adenauer signaient à l'Élysée un traité de coopération franco-allemande, dit traité de l'Élysée, destiné à sceller la réconciliation entre la République française et la République fédérale d'Allemagne. Cinquante-cinq ans plus tard, le 22 janvier prochain, le Président de la République française et la Chancelière de la République fédérale d'Allemagne, Angela MERKEL, signeront un **nouveau Traité de coopération et d'intégration franco-allemand** à Aix-la-Chapelle.

### 2018-2019 : année franco-allemande

Afin de nourrir la feuille de route consacrée à l'Education dans le cadre de ce nouveau Traité, l'académie d'Amiens a adressé un certain nombre de propositions concrètes au ministère et, conformément avec sa stratégie en faveur du déploiement de l'allemand, **célèbre tout au long de cette année 2018-2019 les relations franco-allemandes**. Promotion de l'enseignement réciproque des langues, développement des jumelages entre établissements, programmes d'échanges, projets artistiques et culturels, programmes de mobilité destinés aux élèves, aux personnels enseignants du 1<sup>er</sup> et 2<sup>nd</sup> degrés ainsi qu'aux personnels encadrants, structureront ainsi cette année franco-allemande.

C'est dans ce cadre historique, politique et de pleine coopération que s'inscrit la signature, lundi 14 janvier, de la Convention de la plate-forme Ecoles-entreprises entre l'académie d'Amiens et la Chambre franco-allemande de commerce et d'industrie.